



Des nichoirs installés au centre de loisirs de Rieux-Volvestre



A l'initiative de Patrick Chagné, conseiller municipal délégué aux espaces verts de la commune de Rieux-Volvestre, trois nichoirs ont été installés dans le parc du centre de loisirs Tom Pouce situé près de la Garonne.

Les enfants présents ont pu participer à ces installations et ainsi en comprendre le but : permettre aux mésanges charbonnières, rouges-gorges, rouges-queues et autres espèces endémiques de nicher sereinement. Les enfants ont également appris l'importance du sens de la pose de ces nichoirs : dos au vent et à la pluie.

Lors de cette sortie, les animateurs de l'opération ont aussi proposé aux enfants un petit montage photos accompagné du chant des oiseaux. Le jeu était de reconnaître ces différentes espèces et pour certains de parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

D'autres nichoirs seront installés prochainement sur la commune, notamment là où les chenilles processionnaires du pin se développent. En effet, les larves de lépidoptères sont un mets de choix pour les mésanges charbonnières.

Parallèlement à cette opération de sensibilisation aux oiseaux, un atelier « vivarium » a été organisé pour les enfants de moyenne section de maternelle. Le but : sensibiliser les enfants à l'importance des vers de terre dans nos sols. Dans une petite barquette, les enfants ont disposé de la terre, des feuilles, de la mousse et ont confectionné un petit ver de terre en pâte à modeler « pour pas tuer les vrais ! ». « Un jeune connaisseur » a expliqué à ses camarades que les vers faisaient de trous et des tunnels dans le sol, ce qui permettait à l'eau de mieux circuler et donc de « faire pousser les arbres ».

Le centre de loisirs, sa directrice ainsi que ses animateurs, soutenus par la municipalité, multiplie depuis plusieurs années des opérations de ce type. Il y a deux ans déjà, les enfants avaient élaboré des panneaux d'informations sensibilisant les habitants de la commune à ne pas jeter les mégots par terre ou encore demandant de ramasser les déjections de leurs chiens. Six panneaux de ce type ont été installés près des écoles ou des parcs de la commune. Les enfants s'étaient également rendus l'an dernier au « jardin partagé » pour une session découverte. *(Photos Sophie Chavy)*

